

A Saint Symphorien de Lay,
le 14 Mars 2025

Objet : CONVOCATION

Madame et Messieurs
les Membres du Bureau et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil
Communautaire CoPLER** :

**Jeudi 27 Mars 2025 à 20h - A la CoPLER
Espace Montagne**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 6 Février 2025

Pôle Vie Locale

2. PEDT intercommunal

Pôle Aménagement

3. SPRH - Approbation PACTE Territorial
4. EPORA – Avenant 2 - Convention opérationnelle de St Symphorien de Lay

Pôle Ressources

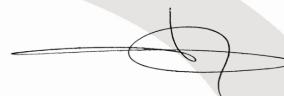
5. Avancement de grade / toilettage des effectifs
6. Approbation des CFU 2024
7. Affectation du résultat 2024
8. Vote des taux de fiscalité 2025 et du produit GEMAPI
9. Vote des budgets 2025
10. Fongibilité des crédits en M57

Autres points

Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e)
collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Jean Paul CAPITAN



Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay
Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr